

<http://www.snetap-fsu.fr/Conges-familiaux-Temps-partiels.html>



Congés familiaux, Temps partiels : quelles incidences sur rémunération et retraite ?

- Les Dossiers - Action sociale -

Date de mise en ligne : jeudi 23 mars 2017

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Dans le cadre du protocole d'accord du 8 mars 2013 relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique (Axe 3 - Mesure 12), il est prévu de « mieux informer les agents publics civils sur les règles applicables et les effets en termes de carrière des choix faits en matière de congés familiaux et de temps partiel ».

Les congés familiaux, les diverses absences et le service à temps partiel sont en effet des temps de la vie professionnelle des agents qui ont des incidences immédiates sur leur rémunération et, à plus long terme, sur leurs droits à pension de retraite.

Le présent guide recense ainsi les dispositions légales et réglementaires applicables en matière de congés, de positions statutaires et de temps partiel dans les trois versants de la fonction publique. Il précise également les impacts de ces dispositifs en matière de retraite.

[Guide Conges Familiaux](#)

[Publish at Calameo](#)